

Assemblée générale 2024 d'EssilorLuxottica, un nouveau chapitre de l'histoire du Groupe s'ouvre

- Toutes les résolutions proposées par le Conseil d'administration adoptées
- Dividende de 3,95 € par action, avec possibilité de choisir un versement en actions
- Tous les administrateurs renouvelés au Conseil d'administration
- Francesco Milleri et Paul du Saillant confirmés dans leurs rôles de Président-Directeur Général et de Directeur Général Délégué

Charenton-le-Pont, France (30 avril 2024 – 18h00) – L'Assemblée générale annuelle d'EssilorLuxottica s'est tenue ce jour au 3 Mazarium, à Paris. Les actionnaires du Groupe ont approuvé l'ensemble des 34 résolutions soumises par le Conseil d'administration à l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire, y compris le versement d'un dividende de 3,95 € par action au titre de l'exercice 2023, la politique de rémunération applicable aux dirigeants mandataires sociaux et la nomination au nouveau Conseil d'administration, de tous les administrateurs déjà en place.

« Au nom du Conseil d'Administration, nous adressons de chaleureux remerciements à nos actionnaires pour leur fidèle soutien et leur confiance. Nous exprimons aussi notre profonde gratitude aux talentueux salariés du Groupe pour leur contribution exceptionnelle qui nous place sur une trajectoire unique. Nous visons maintenant à ouvrir une nouvelle étape de croissance pour le Groupe, génératrice de valeur pour nos actionnaires. Notre objectif est d'élargir notre périmètre, en évoluant également au-delà de la santé visuelle, portés par le récent succès de Ray-Ban Meta avec intelligence artificielle et le lancement prochain de Nuance Audio. Soutenue par nos marques emblématiques et notre proximité avec nos clients, cette innovation de rupture va nous aider à mener l'industrie optique dans une nouvelle ère d'interconnectivité, d'intelligence et de durabilité » ont déclaré Francesco Milleri, Président-Directeur Général, et Paul du Saillant, Directeur Général Délégué d'EssilorLuxottica à l'issue de l'Assemblée Générale.

Versement du dividende et possibilité de choisir le versement du dividende en actions

La résolution permettant aux actionnaires de recevoir en actions le dividende relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023 a également été approuvée. Comme dûment constaté par le Conseil d'administration, le prix des actions nouvellement émises en paiement de ce dividende a été fixé à 180,12 € par action.

- Ce prix correspond à 90 % de la moyenne des premiers cours cotés sur le marché Euronext Paris lors des 20 séances de bourse précédant le jour de l'Assemblée générale diminuée du montant net du dividende à distribuer au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le tout arrondi au centime d'euro supérieur
- La date de détachement (« Ex date ») du dividende est fixée au 6 mai 2024 et la date d'enregistrement (« Record date ») au 7 mai 2024.

Les actionnaires pourront choisir le versement du dividende en actions nouvellement émises entre le 8 et le 28 mai 2024 inclus (sauf pour les actionnaires inscrits dans les comptes nominatifs purs tenus par

EssilorLuxottica

la Société, qui devront exercer l'option le 24 mai 2024 au plus tard). Pour exercer cette option, les actionnaires devront envoyer leur demande aux intermédiaires financiers habilités. Pour les actionnaires inscrits dans les comptes nominatifs purs tenus par la Société, la demande devra être adressée au mandataire de la Société (Uptevia, 90 – 110 Esplanade du Général de Gaulle – 92931 Paris La Défense Cedex). Pour les actionnaires qui n'auraient pas exercé cette option au plus tard à la date indiquée ci-dessus, le dividende sera payé intégralement en numéraire.

Une demande d'admission des actions nouvelles à la cotation sur le marché Euronext Paris sera effectuée. Les actions ordinaires nouvelles remises en paiement conféreront les mêmes droits que les actions anciennes et porteront jouissance courante, c'est-à-dire qu'elles donneront droit à toute distribution mise en paiement à compter de leur émission.

Si le montant du dividende pour lequel est exercée l'option ne correspond pas à un nombre entier d'actions, l'actionnaire recevra le nombre d'actions immédiatement inférieur, complété d'une soule en espèces.

Le paiement du dividende ou le règlement-livraison des nouvelles actions pour les actionnaires ayant opté pour le paiement du dividende en actions interviendra à compter du 3 juin 2024.

Les actionnaires peuvent consulter sur le site www.essilorLuxottica.com les Questions-Réponses relatives au paiement du dividende en actions.

Continuité de la gouvernance du Groupe afin de garder le focus sur les objectifs de long terme

Confirmant sa confiance dans l'équipe dirigeante du Groupe ainsi que dans sa capacité et son engagement pour mener EssilorLuxottica dans un nouveau chapitre de son histoire, l'Assemblée Générale des actionnaires a approuvé le renouvellement de manière échelonnée, au sein du nouveau Conseil d'administration de tous les administrateurs qui y siégeaient précédemment, : **Francesco Milleri**, **Paul du Saillant**, **Jean-Luc Biamonti** (indépendant) et **Marie-Christine Coisne-Roquette** (indépendante) pour un mandat de trois ans; ainsi que **Romolo Bardin** (non- indépendant), **José Gonzalo** (indépendant), **Virginie Mercier Pitre** (représentant Valoptec Association), **Mario Notari** (non- indépendant), **Swati Piramal** (indépendante), **Cristina Scocchia** (indépendante), **Nathalie von Siemens** (indépendante) et **Andrea Zappia** (indépendant) pour un mandat de deux ans.

A l'issue de l'Assemblée Générale, le Conseil d'administration s'est réuni et a nommé les dirigeants mandataires sociaux du Groupe, confirmant Francesco Milleri en tant que Président-Directeur Général et Paul du Saillant en tant que Directeur Général Délégué.

Par ailleurs, le Conseil administration a confirmé que trois comités continueront à l'assister et le conseiller dans quatre domaines et a nommé leurs membres de la manière suivante :

- Les membres du **Comité d'audit et des risques** sont :
 - Jean-Luc Biamonti (Président)
 - Cristina Scocchia
 - Romolo Bardin

- Les membres du **Comité des nominations et rémunérations** sont :
 - Andrea Zappia (Président)
 - José Gonzalo
 - Romolo Bardin

EssilorLuxottica

- Les membres du **Comité de responsabilité sociale de l'entreprise** sont:
 - Swati Piramal (Présidente)
 - Nathalie von Siemens
 - Virginie Mercier Pitre

Le Conseil d'administration a également confirmé Jean-Luc Biamonti en tant **qu'Administrateur de Référence**.

Pour consulter les biographies des administrateurs, consulter la page suivante :
<https://www.essilorluxottica.com/fr/gouvernance/conseil-dadministration/>

Accès à l'enregistrement de l'Assemblée Générale

L'enregistrement de l'Assemblée Générale pourra être visionné sur la page suivante à compter du 30 avril 2024 à 18h30 : <https://www.essilorluxottica.com/fr/assemblee-generale>

Calendrier des prochaines étapes clés

- **Date de détachement** (« Ex date »)¹ : 6 mai 2024
- **Date d'enregistrement** (« Record date »)² : 7 mai 2024
- **Période d'exercice de l'option** : du 8 au 28 mai 2024 inclus
- **Date de paiement du dividende** : 3 juin 2024

Notes

1 Première date à partir de laquelle les actions EssilorLuxottica sont cotées sans droit au dividende.

2 Date à laquelle les positions sont arrêtées par le dépositaire central à la clôture

Contacts

Giorgio Iannella

Head of Investor Relations
ir@essilorluxottica.com

Marco Catalani

Head of Corporate Communications
media@essilorluxottica.com

About EssilorLuxottica

EssilorLuxottica est un leader mondial dans la conception, la fabrication et la distribution de verres ophtalmiques, de montures optiques et de lunettes de soleil. Avec plus de 200 000 salariés dans 150 pays, 650 sites de production et 18 000 points de vente, EssilorLuxottica a réalisé en 2023 un chiffre d'affaires consolidé de 25,4 milliards d'euros. Sa mission est d'aider chacun à « mieux voir et mieux être », en répondant à ses besoins visuels, en constante évolution, et à ses aspirations de style personnel. EssilorLuxottica rassemble les technologies de verres optiques les plus avancées, telles que Varilux, Stellest et Transitions, les marques de lunettes les plus iconiques, comme Ray-Ban et Oakley, les marques de licences de luxe les plus désirées, et des distributeurs de renommée mondiale, notamment LensCrafters et Sunglass Hut. OneSight EssilorLuxottica Foundation a permis de donner accès à des solutions durables de santé visuelle à plus de 760 millions de personnes dans des communautés qui n'y avaient pas accès. L'action EssilorLuxottica est cotée sur le marché Euronext Paris et fait partie des indices Euro Stoxx 50 et CAC 40. Codes : ISIN : FR0000121667 ; Reuters : ESLX.PA; Bloomberg : EL:FP. www.essilorluxottica.com.